Dans la continuité des groupes de travail des 27 juin et 19 juillet 2018, l'une faisant un diagnostic de la rémunération des agents publics, l'autre regrettant la faible ampleur de la mise en œuvre de la rémunération au mérite (RIFSEEP ou autre dispositif de modulation), cette 3ème réunion présente des perspectives d'évolution de la rémunération qui, pour la CGT, sont inacceptables car ils remettent en cause les principes de la Fonction publique de carrière.

Pour en savoir plus, lire le compte-rendu CGT-FP ci-joint

En pièce jointe également le document DGAFP « Comment faire évoluer la rémunération des agents publics ? »

Public: Fonction publique
statut catégorie négociations

- -A
- ±A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank